

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 31 mai 2024
N° de dossier : 115805.00243/22968

Gaëlle Obadia
Ligne directe 1 514 397 7621
gobadia@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Planification de l'audience
FCEI - DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DE LA DÉCISION
D-2024-007 DÉPOSÉE PAR LA FCEI EN VERTU DE L'ARTICLE 37 DE LA
LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Dossier : R-4253-2024

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 29 mai 2024 et vise à transmettre à la Régie les informations relatives à la planification de l'audience dans le cadre du dossier en objet.

Vous trouverez ci-après le temps requis pour chacune des étapes aux fins de planification de l'audience.

- Les procureurs Me André Turmel et Me Gaëlle Obadia présenteront l'argumentation de la FCEI;
- La FCEI estime une durée de 1h30 pour présenter son argumentation.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Gaëlle Obadia
GO/dd

c.c. Me André Turmel, Fasken

